



N°37

Trie - Château

info

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION JUIN 2016





Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,
J'espère que ce bulletin d'information vous apportera des réponses et des renseignements sur le fonctionnement des associations de Trie-Château. La vie de la mairie et de votre commune est très importante.

Les problèmes rencontrés avec l'eau potable, nous montrent combien nous sommes vulnérables.

La réactivité et l'entraide sont primordiales dans ces situations difficiles. Les élus qui se mobilisent rapidement, le personnel qui a spontanément offert ses services après le travail afin d'effectuer la distribution de l'eau face à cette situation inattendue. L'équipe de notre commune est modeste mais volontaire, je les remercie.

Le fonctionnement de notre village c'est aussi le budget, sans augmentation des impôts depuis 3 ans. Il nous faut faire des économies. Le désengagement de l'Etat avec la dotation aux communes n'est plus qu'un souvenir de 140 000 € pour nous.

Pour les giratoires Leclerc et la Folie/Marchandin, beaucoup de temps perdu avec GRT gaz (transport haute pression) c'est très compliqué de déplacer les tuyaux. Les travaux se feront pour janvier 2017. Mais notre zone continue son développement...

Soyons positif, les vacances approchent, je souhaite qu'elles vous fassent passer d'agréables moments en famille.

Votre Maire
Didier DAVID

Sommaire

• Le mot du maire	2
• Nouveaux commerçants	3
• CCVT	4
• Les travaux	5
• Vexinland	6
• La biennale	7
• La boucle du dolmen	8
• Le monument aux morts	9
• Les associations	10 - 18
• Comptes - rendus des Conseils Municipaux	19 - 27
• Programme des journées du patrimoine	28

Mairie de Trie-Château
Site : www.mairie-trie-chateau.fr
E - mail : mairie.triechateau@orange.fr

Responsable de la rédaction :
Didier DAVID

Rédaction :
Florence KALUZA
Vincent BEIGNON

Création graphique impression :

 Infographie Services
03 44 49 67 81

www.infographieservices.com
Siret 413 825 100 00014

Nouveaux commerçants



Lazer Pro

Trois associés ont ouvert ce magasin depuis avril 2016. L'enseigne était avant cette date installée sur Gisors depuis 2011. Ce magasin est spécialisé en conseil et vente, aux professionnels et aux particuliers, de peintures mais aussi de produits de décoration (parquets, sols PVC...).

Avenue des deux Vexins Les mazurieux

Ouvert du lundi au vendredi de: 08H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H30 et le samedi de: 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00

Tél.: **03.44.45.45.22** - Courriel: info@lazerpro.fr



Auto-Entreprise Anthony DUREUIL

13, rue des prés 60590 TRIE-CHATEAU

téléphone: **03 64 19 75 63**

portable: **06 59 75 70 06**

Courriel: contact@anthonydureuil.com

Site: www.anthonydureuil.com

Activités : Web-Designer - Web-Master - Web-Marketing



Esthetic center

Ouverture d'un nouveau salon d'esthétique où madame Anne-Claire Besnard et deux employés vous accueilleront du mardi au samedi de 10H00 à 19H00 non-stop et sans rendez-vous pour prendre soin de vous.

Zone commerciale La croix Saint-Jacques

Tél: **03 44 07 74 25**

Site: esthetic-center.com



Jouet Leclerc

Zone commerciale

La croix Saint-Jacques

Tél.: **03 44 22 06 98**

Ouvert du lundi au samedi de 10H00 à 19H00



Départ en retraite de Mme SOUMAGNAC

Madame SOUMAGNAC, Assistante Sociale au sein de la Maison Départementale de la Solidarité de Chaumont-en-Vexin a quitté ses fonctions le 25 mars dernier, pour une retraite bien méritée.

Madame SOUMAGNAC était depuis des années en lien avec la mairie afin d'aider les personnes en difficulté. Son départ à ce jour non remplacé, va nous manquer.

Deux sites sont à la disposition des personnes qui ont besoin de renseignements sur les aides aux adresses suivantes :

www.mes-aides.gouv.fr et www.services-public.fr.

Madame JOUETTE Sylviane qui fait partie du CCAS de la commune, propose généreusement ses services afin d'aider les personnes dans la constitution des dossiers en toute confidentialité. Elle recevra les personnes en mairie afin de faire le relais.

Je la remercie pour son engagement auprès de la population.

Monsieur le Maire, Didier DAVID



Collecte des déchets

Depuis le 1er février 2016, les déchets sélectifs sont mélangés dans une seule poubelle, bac avec couvercle de couleur jaune (bac bleu à utiliser en bac supplémentaire si le jaune est rempli).

Voici une liste, pour rappel, de tous les déchets à déposer dans la poubelle jaune:

- Pots en plastique (yaourt, crème fraîche, fromage blanc, yaourt à boire...)
- Emballages en plastique alimentaire (barquette de beurre, charcuterie, fromage, gâteaux, pâtes fraîches...)
- Emballages en plastique rigide, tels que (blister d'ampoules, et de jouets, (surtout pas les jouets eux-mêmes), de piles...)
- Emballages en plastique souple (film entourant les packs d'eau, les revues...), les sacs de caisse
- Tous les cartons n'ayant pas eu de contact avec les ordures ménagères résiduelles ondulés ou plats ... sans scotch...
- Fiches et couvertures cartonnées, enveloppes, tubes cartons (ex : mandrin de papier toilette...)
- Journaux et prospectus, feuilles de papier, magazines annuaires...
- Toutes sortes de bouteilles en plastique y compris les bouteilles d'huile de toutes tailles et de toutes couleurs transparentes ou opaques, avec ou sans leur bouchon
- Les emballages métalliques: acier et aluminium, boîtes de conserve, canettes, aérosols, rouge à lèvres...
- Les briques alimentaires de lait ou de jus de fruits, tous modèles, toutes tailles...

Sont refusés dans cette poubelle:

- Les jouets en plastique
- Papiers peints
- La vaisselle en plastique
- Objets divers en plastique
- Restes alimentaires
- Les nappes en plastique
- Emballages souillés (ex : cartons de pizzas, de hamburger...)
- Tuyaux d'arrosage en plastique
- Pots de fleurs en plastique
- Déchets devant aller en déchèterie (gravats, déchets verts, peintures...)

Ne pas imbriquer les déchets. En effet, une bouteille d'eau qui est insérée dans une boîte de conserve ne pourra pas être triée correctement par le système de tri optique. Les scanners ne pouvant dissocier 2 matières.

Pour la commune de Trie-Château, ces poubelles jaunes (et bleues) sont toujours ramassées les lundis ainsi que les ordures ménagères.

Les verres sont ramassés le 1er lundi de chaque mois.

Vous pouvez retrouver tout renseignement sur le calendrier des collectes ainsi que les horaires de la déchèterie à Liancourt St Pierre sur le site de la CCVT: www.vexinthelle.com



Les travaux



La statue hommage à Jean Jacques Rousseau

Comme vous avez pu le constater, la statue dédiée à Jean-Jacques Rousseau a été retirée de son emplacement rue Nationale. Elle est actuellement entreposée pour nettoyage avant d'être réinstallée à l'entrée du parc, à droite après le porche, sur une dalle déjà prête. Il y a aussi en projet, une gloriette pour protéger cette statue des intempéries.

L'éclairage public du bois de villers

33 têtes de candélabres équipées de leds ont été installées dans le Bois de Villers en 2015.

Au printemps, ou au plus tard en automne de cette année, 41 lampadaires seront modifiés pour être équipés de leds au lotissement de la

tuilerie, dans les rues de la forêt, des tamaris ainsi que la rue des genêts. Une troisième tranche sera programmée en 2017.

Ces travaux nous feront faire des économies sur notre facture d'énergie et sont réalisés avec une participation

du Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) de 54% pour la tranche effectuée en 2016.

Le coût des travaux s'élève à 48 144,21 euros HT, il reste donc à la charge de la commune la somme de 22 146,33 euros HT.

La déviation



La déviation avance à grand pas ! Le pont surplombant la Troëse (long de 47 mètres) est terminé. Ces travaux s'arrêteront fin mai, pour tassement et stabilisation du terrain, et reprendront normalement en hiver pour la trace et la dernière tranche.

Cette déviation, d'une longueur de 4,7 kms qui contournera notre village, devrait être terminée courant 2018.

Aménagement places de parking

Afin d'améliorer le stationnement au centre du village et l'accès au centre médical, la municipalité a décidé de créer quelques places supplémentaires de parking :

- 7 places autour de l'ancien emplacement de la statue dédiée à Jean-Jacques Rousseau dont une place pour personne handicapée proche du centre médical.

- 4 places sur le parking de la poste dont une qui sera un emplacement minute pour garder son attractivité à notre bureau de poste. Ces emplacements seront en zone bleue.



Projet

Notre commune est retenue pour mettre en place une borne de recharge destinée aux véhicules électriques. Des travaux seront donc prochainement effectués pour cette installation.



Vexinland



Il était une fois dans une contrée lointaine, un royaume extraordinaire appelé Vexinland.

Dans ce royaume, l'harmonie était maintenue par le grand livre sacré du savoir.

Celui-ci était protégé par un instrument légendaire, le vexonographe réunissant 42 cristaux.

Par une nuit sans étoile, l'ennemi juré de la contrée réussit à s'emparer du livre en brisant le vexonographe.

Par ce geste, les 42 cristaux indispensables à son fonctionnement se dispersèrent aux quatre coins du royaume.

Le monde fut plongé dans le chaos...

Le Cercle Secret des Relieurs attendait la venue d'un héros au cœur pur pour rétablir l'ordre dans le Vexinland.

De nombreux enquêteurs des différentes contrées proposèrent leur aide sans résultat.

Le Centre Social et Rural du Vexin-Thelle a créé une application ludique et interactive dont le sujet est la valorisation et la connaissance de notre territoire.

Baptisé Vexinland, ce jeu s'adresse à tous les habitants et toutes les générations dans l'objectif de favoriser leur participation dans la vie locale et de favoriser ainsi le lien social.

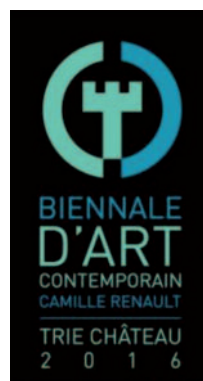
Tout en se divertissant à travers le jeu, les participants apprendront, s'informeront sur la culture, le patrimoine et l'histoire du territoire.

Ce jeu gratuit propose aux habitants de résoudre des énigmes, d'élucider des mystères en ligne mais aussi dans le réel en leur lançant des défis via les enquêtes à mener seul, entre amis ou en famille sur le territoire à l'aide d'éléments présents sur place (naturels ou déposés pour le jeu).

Le joueur incarne Victor, archéologue et écrivain de renom, qui a pour mission de sauver la contrée avec l'aide de Diane, une elfe des bois et de Damien, un enfant de Vexinland.

Dés le 11 juin 2016, jour des festivités pour les 50 ans du Centre Social Rural du Vexin-Thelle, rendez-vous sur le site www.vexinland.fr

Le Centre Social Rural
fête ses 50 ans
Le 11 juin 2016



La seconde édition de la biennale d'art contemporain Camille Renault a accueilli cette année 19 artistes de pratique amateur dans la chapelle mise gracieusement à disposition par la Paroisse et le curé Mathieu Devred malgré la forte affluence des fidèles lors de l'office des Rameaux.

8 artistes professionnels ont exposé dans la salle des fêtes tandis que l'association Camille Renault et le bateau de pierre avait pris possession de la salle des mariages pour proposer une rétrospective de la vie du restaurateur et mécène trie-châtelain.

Pierre Marcel, professeur de l'école de peinture de l'Atelier du pommier, exposait ses toiles de grandes dimensions sur la place de l'église et dans le parc.

Pendant les deux congés de fin de semaine près de 550 visiteurs se sont succédés tandis que trois cents élèves de Trie-Château, Bouconwilliers (60) et Presle (95) ont visité l'exposition en semaine.

Les primaires trie-châtelains ayant pu participer à des ateliers de pratiques artistiques.



Touchée par la description, les sensations ressenties par le jeune Vincent Lottin au sujet de l'une de ses toiles, l'artiste Françoise Grimaneli lui a offert le tableau.



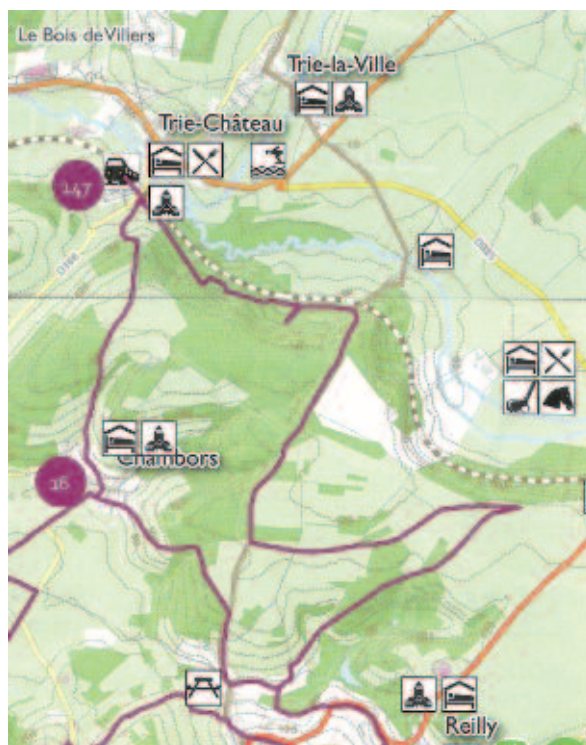
Randonnée la boucle du dolmen

La boucle du dolmen, d'une longueur de 14,4 km, est inscrite depuis le mois octobre 2015 au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) dont la vocation est de favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée.

Sur la commune de Trie-Château, ce parcours contourne le bois de la Garenne qui est une propriété privée.

Le tracé emprunte un chemin communal, le dolmen est sur une parcelle communale (50 mètres autour du mégalithe), par contre le menhir est sur une propriété privée avec un simple droit de passage pour le découvrir.

Le propriétaire destine ce bois à la chasse, donc si vous pénétrez sur son domaine vous commettez une infraction et vous mettez votre vie en danger notamment pendant la période d'ouverture de la chasse.



Le balisage sera bientôt effectué par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre.

Une convention a été signée avec la C.C.V.T. pour l'entretien, le jalonnement et la communication.

Respectez la nature, ne jetez rien et ne laissez pas de détritus.

Sachons sauvegarder un patrimoine que beaucoup nous envient.

Respectez le bien et la propriété d'autrui.

Cette carte est issue d'un plan général des circuits de randonnée de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle téléchargeable dans l'onglet «Tourisme» à

l'adresse suivante www.vexinthelle.com



Monument aux morts



1916. Terrible année marquée par la bataille de Verdun et celle de la Somme. 562 000 morts, disparus ou blessés côté français pour ces deux affrontements et Trie-Château n'a pas été épargnée par cette tragédie. Pour ne pas oublier... les oublier, ce petit hommage, 100 ans après.

• **GOUBERT Marcel Antoine** est né le 11 avril 1890 à Trie-Château de Léopold Goubert et de Sidonie Hardy. Châtain clair aux yeux bleus, mesurant 1 mètre 70, il était garçon de salle célibataire domicilié à Trie-Château.

• Incorporé en Algérie le 14 octobre 1911 à la 19^{ème} section d'infirmiers militaires puis le 1^{er} mars 1913 à la 21^{ème} section d'infirmiers militaires, il prendra part aux opérations militaires dans la région de Casablanca au Maroc du 16 février 1912 au 5 octobre 1913.

• De retour chez lui avec un certificat de bonne conduite, il fut rappelé au corps le 3 août 1914, est muté à sa demande au 3^{ème} régiment de tirailleurs le 7 janvier 1916.

• Soldat de 1^{ère} classe, Marcel GOUBERT est mort pour la France le 16 juillet 1916, à l'âge de 26 ans, au combat de Fleury dans la Meuse, tué à l'ennemi.

• **LAMOTTE Gaston Maurice**, fils de Gustave Alphonse et de Charlotte Lauguerre, est né le 11 mai 1890 à Trie-Château. Employé de bureau résidant à Trie-Château, Gaston Lamotte est châtain moyen aux yeux verts et mesure 1 mètre 68.

• Incorporé soldat de 2^{ème} classe le 7 octobre 1911 au 120^{ème} régiment d'infanterie ; Caporal le 2 septembre 1912 ; Sergent-fourrier le 10 octobre 1913 ; Gaston est renvoyé dans ses foyers le 8 novembre 1913 avec un certificat de bonne conduite.

• Rappelé le 1^{er} août 1914 au 151^{ème} régiment d'infanterie avec le grade de sergent.

• Gaston LAMOTTE est mort pour la France le 11 septembre 1914, à l'âge de 24 ans, à Villeseneux dans la Marne, des suites de blessures de guerre.

• **MARAIS Gabriel Marcel** est né le 16 janvier 1891 à Trie-Château, de Georges Jean-Baptiste et de Emilie Clémentine Marie-Louise Hangard. Châtain aux yeux gris, Gabriel mesure 1 mètre 70 est tanneur et domicilié à Trie-Château.

• Soldat de 2^{ème} classe au 87^{ème} régiment d'infanterie, Gabriel MARAIS est mort pour la France le 27 juin 1915, à l'âge de 24 ans, aux Eparges dans la Meuse, tué à l'ennemi.

• **SANGLIER Paul** est né le 23 juillet 1882 à Trie-Château, d'Edouard Théodule et de Virginie Angélique Fromont. Blond aux yeux bleus, mesurant 1 mètre 65, il est célibataire et brosier à Trie-Château

• D'abord réformé n° 2 par la commission spéciale de Beauvais du 4 novembre 1914 pour obésité puis pris bon pour le service armé par le conseil de révision de l'Oise du 14 mai 1915, il est incorporé soldat de 2^{ème} classe au 151^{ème} régiment d'infanterie.

• Paul SANGLIER est mort pour la France le 21 février 1916, à l'âge de 34 ans, à Consenvois dans la Meuse, tué à l'ennemi.

Appel aux morts énoncé par M. Tison, ancien maire de Trie-Château, lors de la cérémonie du 8 mai 2016





Les Associations



AMICALE DE FOOTBALL FLEURY – TRIE-CHATEAU

Association ayant pour but la découverte et la pratique du football, le club de Trie-Château permet à petits et grands de pratiquer ce sport, dans une ambiance familiale et conviviale. Nous avons actuellement plus de 200 licenciés répartis en 13 équipes des U6/U7 aux vétérans dont 3 équipes exclusivement féminines (2 équipes pour les U13 et une équipe sénior).



Forte de son titre de championne de l'Oise en football à 7 la saison dernière, notre équipe féminine s'est agrandie. Afin de voir plus grand, nous avons bâti une Entente avec les joueuses féminines du club voisin de Chaumont-en-Vexin. Au jour où nous écrivons ces lignes, cette équipe est encore dans la course pour une montée en PH (équivalent, en gros, de la 3^e division chez les femmes), un championnat régional.

Le club a continué à proposer des activités à ses licenciés. Un carnaval a été organisé par les jeunes de l'association. Ensuite, des tournois en fin de saison sont prévus pour clore la saison sportive. Par exemple, l'équipe sénior se rendra en Vendée le temps d'un week-end pour participer à une compétition habituelle de fin de saison.

Toutefois, rien de tout cela n'aurait été possible sans l'existence de valeurs telles que le plaisir, le respect, le fair-play, ou encore la solidarité qui sont autant de principes que les éducateurs et bénévoles de l'association développent tout au long de la saison. Au niveau des résultats, une nouvelle fois ce sont nos équipes de filles qui se sont distinguées. Nos jeunes n'ont cessé de progresser. Pour preuve, plusieurs filles ont pu participer à des détectations régionales. Les adultes, pour leur première saison, jouent la montée dans leur championnat et se sont arrêtées dans le dernier carré de la Coupe de l'Oise féminine.



Pour les hommes, notre saison est un peu moins réussie. Néanmoins, les derniers matchs permettent d'espérer une saison à venir prometteuse, dans différente catégorie.



Cette saison arrivant à son terme, il est temps de préparer la prochaine. Nous avons besoin de personnes dont la passion du football leur donne envie de participer à cette aventure associative en tant que joueur, éducateur ou dirigeant. L'accueil est et restera chaleureux pour n'importe quelle personne souhaitant découvrir cette nouvelle expérience au sein d'une association sportive. Ici, le plaisir passe avant les résultats, alors, rejoignez-nous !

Contacts du club :

Président : Eric AUBREE : aftc.eric@gmail.com

Secrétaire générale : Brigitte FILETTE : 06.81.64.25.06

Mail du club : aftc60590@gmail.com

AGENDA :

Samedi 2 juillet : journée découverte ouverte à tous

Samedi 3 septembre : forum des associations de Trie-Château



ASAC

Association Sportive Artistique et Culturelle



Cette année encore, l'Association Sportive Artistique et Culturelle, l'ASAC, a proposé aux petits et aux grands 3 activités :

- Des cours d'anglais dispensés par Juliette. Ces cours ont lieu le mardi, répartis par niveaux et accessibles aux ados, aux adultes, aux débutants et aux "fluents" : Facile ainsi de se perfectionner dans la langue des Beatles ou des Rolling Stones.
- Des cours de Gym animés par Nadine. Deux cours par semaine, le lundi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 19h à 20h. Ce sont des cours variés, complets et adaptés au niveau de chacun : exercices de cardio, step, étirements, un peu d'abdo.... sans oublier les petites chorégraphies. Et toujours en musique et dans la bonne humeur.
- Des ateliers Scrapbooking encadrés par Colette ont lieu tout le long de l'année. Ils sont destinés aux enfants et aux adultes. Les photos de chacun sont ainsi mises en valeur par des projets plus motivants les uns que les autres.



Association la Plume Blanche

L'association «La Plume Blanche» propose des cours de dessin pour adultes le samedi après midi. Enseignement et perfectionnement des techniques dans une ambiance ludique et créative.

Pour plus d'information: 06 22 64 23 06





Les Associations

ASSE

Association Sportive et Scolaire de l'école de Trie-Château



Cette année, les élèves de l'école de Trie-Château ont de nouveau participé à de nombreuses rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. Ils ont partagé et partageront encore des moments sportifs et conviviaux avec des écoles des environs telles que Loconville, Courcelles-lès-Gisors, Boissy-le-Bois, Chaumont-en-Vexin...

Au programme : athlétisme, jeux d'opposition, danse, tennis, course d'orientation, jeu de l'oie...

Une trace de chaque rencontre sportive est laissée dans le classeur de l'école, véritable mémoire de ces journées !

L'A.S.S.E a encore et toujours de beaux jours devant elle...



Rugby CM1/CM2



CLASSE DE MER 2016 les CM1/CM2 Mme JESSEN

Très belle semaine en avril pour 26 élèves de l'école de Trie-Château. Cinq jours à Asnelles. Soleil, beaucoup de vent, activités variées et intéressantes, des surprises, un grand merci à la municipalité !



Visite au musée d'Arromanches ...
barbecue dans le centre



Pêche à pieds
Orchestre
présent dans le centre



Char à voile



Amicale des anciens combattants de Trie-Château

Affiliée à l'U.M.R.A.C.



L'assemblée générale du 12 décembre 2015 fut empreinte d'émotion notamment lors de la minute de silence respectée en la mémoire de notre camarade André Pasquier décédé le 21 octobre puis à l'annonce de la démission de M. Raymond Honoré après vingt années de participation au sein du bureau comme secrétaire puis président durant lesquelles -"j'ai pris énormément de plaisir et en ai éprouvé une très grande satisfaction."

Le nouveau bureau élu à l'unanimité se compose désormais ainsi:

Président d'honneur : M. Gaston Grandhomme

Président : M. Daniel Ollivier

Trésorier : M. Vincent Beignon

Secrétaire : M. Vincent Beignon

Secrétaire adjointe : Mme Ghislaine Roeser

Les porte-drapeaux sont : Mrs Michel Poulain, Jacques Leroy, Léandre Jouanneau

Maître de cérémonie : M. Raymond Honoré

Le 8 mai et 11 novembre, nous nous sommes traditionnellement réunis autour du monument aux morts avec monsieur le Maire, les Adjoints et Conseillers municipaux ainsi que de nombreux trie-châtelains fidèles au devoir de mémoire de nos aïeux envers lesquels nous sommes tant redevable.

Nous vous donnons rendez-vous le **SAMEDI 13 AOÛT à 10H45**
à la ferme des Kroumirs pour une cérémonie d'hommage devant la stèle
dédiée aux résistants et patriotes tombés sous les balles nazis.



Les Associations



AADV

Association des Artistes des Deux Vexin

L'Association des Artistes des Deux Vexins (A.A.D.V.), subventionnée par la ville de Trie-Château, propose un atelier de création picturale, animé après le décès récent de Gilles Peyrache, par Madame Martine Roty, artiste peintre, le vendredi de 17 heures à 19 heures, dans les locaux de la mairie.

Tous les deux ans, elle propose également de faire connaître les artistes peintres de la région, professionnels ou amateurs de talent, et organise une exposition de dessins, gravures, aquarelles, pastels, tempéras, acryliques et peintures à l'huile. Cette manifestation se veut être le reflet de la grande diversité d'approche des artistes d'aujourd'hui, loin de toute étiquette réductrice. Du classicisme au symbolisme, du réalisme à l'impressionnisme, de l'abstraction au graffiti, toutes les tendances d'un art vivant peuvent y trouver leur place.

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec la présidente: Marie-Aline BOURON CHEVET - 12 bis, rue nationale - 60590 TRIE CHATEAU; téléphone: 0661837079 - adresse courriel: mariealine.bouronchevet@bbox.fr, ou bien venir au Forum des Association le 3 septembre prochain dans les salles municipales.



Confi'Danse

L'association sportive et culturelle de Trie-Château vous propose de septembre à juin de la Gym Douce, du Modern Jazz et Pom Pom Girl, et depuis septembre 2015 de la danse de salon.

Alors quelque soit votre âge, si vous aimez danser et vous détendre en musique n'hésitez plus rejoignez nous !!!

Et un projet en cours de préparation :

Danse de Salon le vendredi à partir de 18h30.

Horaires et Jours des activités :

Lundi :

Eveil à la danse (3-5 ans) 16h30/17h15

Modern Jazz (6-7 ans) 17h15/18h15

Modern Jazz (8-10 ans) 18h15/19h15

Vendredi :

Danse de salon 19h/20h

Modern Jazz (Adultes sans spectacle) 20h30/21h30

Mardi

Gym Douce (adultes) 10h30/11h30

Pom-Pom Girl (10-12 ans) 17h/18h

Modern Jazz (11-13 ans) 18h/19h

Modern Jazz (14-18 ans) 19h/20h

Modern Jazz (Adultes) 20h/21h

Forum des Association Samedi 3 septembre 2016

Pour tout renseignement complémentaire contactez nous sur confidanse.triechateau@gmail.com ou au 06.14.16.72.78 (Valérie)



Association Coun'trie fun

L'association Coun'trie fun a pour but l'initiation à la danse country.

Les cours se passent dans la bonne humeur tous les mardis de 18h30 à 21h00 selon le niveau de l'adhérent. Vous pourrez nous rencontrer le samedi 3 Septembre 2016 à l'occasion du Forum des associations de Trie-Château.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Mme JACQUET (présidente) au 06.70.04.41.45
Mlle GRAMON (secrétaire) au 06.12.54.22.45
Mme CORMIER (trésorière) au 06.61.42.15.73



Club Accueil et Amitié

Après un hiver plutôt fantaisiste, même les plantes ne savaient plus quelle saison nous traversions, nous sommes maintenant arrivés au printemps, c'est du moins ce que nous indique le calendrier ...!

Pour notre Association, les 3 premiers mois de l'année ont été l'occasion de nous retrouver autour de la galette des rois, le 14 janvier, puis à l'Assemblée Générale, le 11 février, à laquelle 85 adhérents (sur 111 inscrits) ont participé. A la suite de cette Assemblée Générale, 4 personnes se sont inscrites, ce qui porte à 115 le nombre de nos adhérents.

C'est peut-être la lecture du programme des activités futures et l'ambiance qui les ont séduites!

En effet, en plus des rencontres bimensuelles autour des jeux de société proposés, d'autres activités sont proposées. C'est ainsi que le 10 mars, 85 convives ont pu apprécier un copieux couscous que leur avait préparé «Mesnil Traiteur». Exceptionnellement, le repas s'est déroulé dans la salle des fêtes de Trie-la-Ville, celle de Trie-Château n'étant pas disponible, la préparation de l'exposition culturelle de la commune étant prioritaire. Nous profitons de ce journal pour renouveler nos remerciements à monsieur le Maire de Trie-la-Ville qui a mis gracieusement à notre disposition la salle des fêtes de sa commune.

En avril, le 4, un concours de belote a permis à 18 équipes de s'affronter amicalement.

Les équipes ayant réussi les 5 meilleurs scores ont été récompensées. Après 4 parties de 12 tours, l'équipe arrivée la première totalisait 4963 points. Bravo les vainqueurs!

Voilà ce qui a été réalisé au moment de la rédaction de cet article.

Voyons maintenant ce qui est à venir.

Comme tous les ans, nous nous retrouverons le 26 mai pour le repas devant de quelques jours la Fête des Mères. Avant la période des vacances, en juin, nous avons prévu un voyage d'une journée qui nous mènera à Rouen, pour une visite de la ville et un rappel des connaissances sur la vie de Jeanne d'Arc.

Durant la période estivale, 2 clubs par mois sont prévus. A l'automne, nous espérons retrouver tout le monde en pleine forme le jeudi 6 octobre pour un Thé dansant.

Comme tous les ans, nous envisageons d'aller nous distraire à l'extérieur en assistant à un spectacle qu'il reste à déterminer. Puis nous arriverons aux mois des festivités de fin d'année avec le repas de Noël prévu le 15 décembre, et l'année sera bouclée!

Habitants de Trie-Château qui êtes libres le jeudi après-midi, venez nous rendre visite à l'occasion d'une promenade dans le parc, vous aurez peut-être la surprise d'y retrouver une connaissance.

Vous pouvez aussi vous renseigner en Mairie ou au moment du Forum des Associations.

A bientôt peut-être?

Annie DESRUELLE Vice-présidente



Les Associations

A.A.P.P.A. "LA TRICHATELAINE"

La saison de pêche a repris depuis le 12 mars, si vous désirez nous rejoindre et prendre votre permis, il n'est pas trop tard. Notre parcours se situe le long de la Troësne, dans un cadre très agréable. La pêche est un excellent moyen d'évacuer le stress et de pouvoir se détendre dans une ambiance très conviviale. Les rempoissonnements se font très régulièrement (environ tous les 15 jours).

Nous vous donnons rendez-vous pour la journée nationale de la pêche, au lieu dit «le pré de l'île» rue de la gare, le dimanche 5 juin, ouverte à tous.

Nous vous attendons nombreux (initiation, conseils aux jeunes pêcheurs, prêt de matériel possible, stand sur la découverte du milieu aquatique, barbecue le midi sur réservation).

Si la pêche vous attire, vous pouvez nous contacter:

Bernard MAYEUR
03 44 49 20 96 ou 06 13 52 22 48
Luc LEDROIT 03 44 49 17 25
Courriel : latrichatelaine@gmail.com

La Trichatelaine sera présente au forum des associations le samedi 03 septembre.



Associations Les Amis du Livre Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque informe les habitants de Trie-Château de ses nouveaux horaires à compter du 18 avril 2016:

Les lundis : 16H00 à 18H00

Les mercredis : 10H00 à 12H00
16H00 à 18H00

Les samedis : 10H00 à 12H00

Pas de permanence les 5ème samedis.

Grâce à l'arrivée de 3 nouveaux bénévoles, nous avons pu augmenter nos heures d'ouverture.

Suite à notre assemblée générale voici la composition de notre bureau:

Présidente : Madame DROUET Patricia

Trésorier : Monsieur PUECH Jean-Claude

Trésorier adjoint : Monsieur PETRAUD Patrick

Secrétaire : Madame AUGUIN Béatrice

accompagnés de 5 membres d'accueil formant l'équipe:

Mesdames : BOISSON Tiffany,
CANESSE Patricia,
KALUZA Florence,
PRIEUR Nadine,
PUECH Janine.

Nous vous attendons pour vous conseiller dans votre choix et vous présenter les nouveaux livres achetés chaque mois (affichés dans le tableau extérieur).

Nous vous souhaitons bonne lecture.





Association des Jardins Familiaux de Trie-Château

Amis Jardiniers, petits ou grands ou ceux qui n'ont pas encore osé franchir le pas, vous saviez déjà que le jardinage est salutaire pour conserver une bonne santé: il permet l'exercice physique, le ressourcement, la méditation, une nutrition saine, les économies de budget, l'observation de la nature, la conservation de la biodiversité et la satisfaction du résultat...

Désormais c'est officiel : "des chercheurs anglais ont démontré qu'une séance de 30mn de jardinage entraînait une baisse du taux de stress et de fatigue, ainsi qu'une hausse du moral et de l'estime de soi."

La section de Trie-Château met à votre disposition, pour une cotisation très modeste:

- un petit catalogue de bulbes, terreau, produits d'entretien pour les plantations d'automne (disponible au forum des associations ou sur simple demande)
- un catalogue plus complet pour les plantations du printemps (grand choix de graines potagères et fleurs, bulbes, rhizomes...) ainsi que les pommes de terre et articles de halle; et tout le nécessaire pour le jardin.

Disponible en fin d'année. Notre fournisseur appliquant un tarif spécial association.

N'hésitez pas à nous contacter, nous accueillons les idées, les suggestions; tout nouvel adhérent sera le bienvenu.

Afin de faciliter les échanges, nous souhaitons créer un troc aux plantes.

Pour cette première année, il se déroulera pendant le forum des associations:

Amis Jardiniers, adhérents ou non, pensez à préparer des petits pots de boutures ou de plants en surplus, mettez de côté graines, pots, plantes d'intérieur, déco de jardin...

Pour avoir quelque chose à troquer le
SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016 au forum.

Et surtout profitez bien du jardin et de la nature
tout au long de la saison!

Pour nous contacter:

Annick LOUIS: 03 44 49 75 40 ou
gerard.louis10@wanadoo.fr

Marie DIAN: 03 44 47 93 60



Les Associations

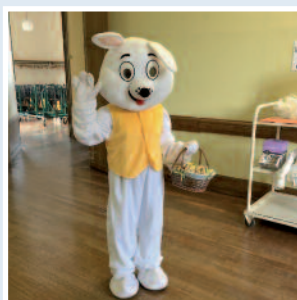
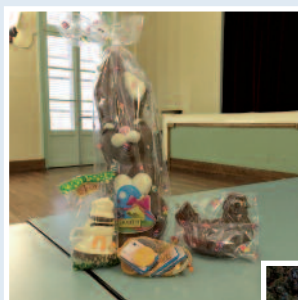
Comité des Fêtes de Trié-Château

L'année 2016 a bien commencé avec la soirée théâtre qui a fait salle comble, c'était le samedi 05 mars dernier, La Troupe des Amis du Four à Pain de Villers-sur-Trie est venue nous interpréter une comédie d'Eric Assous intitulée « Les Belles-Soeurs ». Encore merci à cette troupe de théâtre qui a fait passer une bonne soirée à plus de 150 personnes.

Puis nous avons organisé « la chasse aux œufs de Pâques », c'était dimanche 27 mars dans le parc de Trié-Château.

Le soleil comme les enfants étaient au rendez-vous, nous avions 134 enfants d'inscrits.

La récolte des chocolats ainsi que la chasse au trésor pour les CM2 se sont bien déroulées, les parents comme les enfants ont apprécié cette belle matinée de printemps.



Nous profitons de cet article pour lancer un nouvel appel à tous les courageux qui seraient disponibles pour venir nous donner un coup de main même si vous n'avez qu'une heure ou deux à nous accorder, nous avons besoin de bras pour nous aider à monter le chapiteau et les barnums.

Vous pouvez déjà noter que le montage des barnums pour les feux de la St Jean aura lieu mercredi 22 juin à 9h30 dans le parc de Trié-Château au niveau de la salle des fêtes.

Nous recherchons également des bénévoles pour nous aider à servir à la buvette et restauration.

Alors si vous êtes disponibles n'hésitez pas, laissez nous vos coordonnées en mairie ou par e-mail à cette adresse : comitedesfetestchateau@sfr.fr et nous ne manquerons pas de faire appel à vos services



Les prochaines manifestations seront :

Feu de la St Jean : samedi 25

juin 2016 : dans le parc du château + salle des fêtes

Au programme : Bal public animé par NYS DIFFUSION + allumage du bûcher
Restauration sur place : grillades – frites – desserts et boissons.



Fête Nationale : samedi 16 juillet 2016 : dans le parc du château + salle des fêtes,

Au programme : Bal public animé par NYS DIFFUSION + feu d'artifice + spectacle de danse du studio de

danse Vincent Flament
Restauration sur place : grillades – frites – desserts – boissons et tombola de la fête Nationale « pas de ticket perdant ».

Marché de Noël :

samedi 10 et dimanche

11 décembre 2016 :

dans la salle des fêtes et le parc du château.



Colis des anciens : samedi 03 décembre 2016 :

distribution directement chez les personnes concernées

Arbre de Noël : samedi 17 décembre 2016 :

dans la salle des fêtes

Les membres du bureau

Comptes-rendus du conseil municipal



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 17 décembre 2015

PRESENTS : DAVID Didier, Maire,
BEIGNON Vincent, DUNAND Claire, DIERICK Daniel,
BOUSSUGE Eliane, LENORMAND Hubert,
MESSIE Juliette, GOUPIL Brigitte, KALUZA Florence,
GUERNUT Dominique, HUREL Stéphane, THERY Laëtitia,
LELEU Geoffrey.

ABSENTS EXCUSES : M. JOUETTE Denis (pouvoir à
M. DIERICK), M. MATEUS Rémi (pouvoir à Mme MESSIE),
M. MIATH Xavier (pouvoir à M. DAVID).

ABSENTES : Mme DUBOISSET Corinne, Mme MINART
Céline.

Secrétaire de séance : Mme DUNAND Claire.

Secrétaire suppléante : Mme BOURGES Valérie.

Ouverture de la séance : 20 h 44

Les membres du Conseil Municipal signent le procès-verbal
de la réunion du 19 novembre 2015.

I. REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRA- STRUCTURES ROUTIERES DU DEPARTEMENT DE L'OISE:

Les voies concernées par la révision sont :

D166 de Trie-Château à Trie-la-Ville (3768,25 mètres li-
néaires) – Catégorie bruit : 3

D981 de la D923 à Trie-Château (361,39 mètres linéaires)
– Catégorie bruit : 3

D981 la traversée de Trie-Château (1273,33 mètres linéaires)
– Catégorie bruit : 4

D981 de Trie-Château à Gisors (1305,15 mètres linéaires) –
Catégorie bruit : 3

Après délibération le Conseil Municipal souhaite que les voies
suivantes soient ajoutées aux voies concernées par la
révision:

- rue de la gare, car lorsque la déviation sera ouverte elle
sera beaucoup plus passante.

- le chemin rural LA FOLIE/MARCHANDIN (chemin vicinal
ordinaire n°2).

Celui-ci est déjà très utilisé (pour aller au LECLERC) et le sera
encore davantage lorsque les deux giratoires en projets seront
ouverts.

Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité des
membres présents.

I. DELIBERATION PONCTUELLE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE.

Monsieur DAVID rappelle que pour les besoins des opéra-
tions de collecte du recensement de la population qui se dé-
roulera en 2016, trois agents recenseurs devront être recrutés.
Monsieur DAVID propose que la rémunération des agents re-
censeurs soit sur la base de l'indice brut 340 indice majoré
321 pour une durée du 05 janvier au 20 février 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide

le recrutement d'agent contractuel dans le grade d'adjoint
administratif 2ème classe pour faire face à un besoin lié à un
accroissement temporaire d'activité pour une période allant
du 05 janvier 2016 au 20 février 2016 inclus. L'agent assu-
rera des fonctions d'agent recenseur à temps non complet
pour une durée hebdomadaire de service de 10 heures mini-
mum et pour un maximum de 35 heures par semaine selon
les besoins. Il devra justifier d'un bon relationnel, d'ordre et
de méthode, d'une grande disponibilité et de ténacité. Par
ailleurs, l'agent doit respecter le secret statistique et la stricte
confidentialité des données individuelles qu'il collecte.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'in-
dix brut 340 indice majoré 321 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité des
membres présents

I. NOUVELLE CONVENTION: GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE DE GISORS ET LE CCAS DE GISORS

La Communauté de Communes EPTE-LEVRIERE ne souhaite
plus faire partie du groupement de commandes dont le
Conseil Municipal a délibéré le mois dernier. Il est donc né-
cessaire de délibérer à nouveau.

Le Conseil après en avoir débattu pense que le fait d'avoir
un partenaire en moins, risque d'être moins bénéfique, et qu'il
est préférable d'approfondir la réflexion avec d'autres
partenaires comme CAP OISE, avant de s'engager avec
GISORS.

Après délibération des membres du Conseil, il est décidé à
l'unanimité des membres présents de ne pas faire partie du
groupement de commandes avec la commune de GISORS et
le CCAS de GISORS.

I. PROROGATION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS 2015 SUR 2016:

Après délibération le Conseil Municipal décide de confirmer
les demandes de subventions déjà déposées auprès du
Conseil Départemental de L'Oise et pour lesquelles les ac-
cords ne nous sont pas encore parvenus:

1 - AMENAGEMENT D'UNE LIAISON PIETONNE LE
LONG DE LA RD981 (de la voûte à la zone commerciale).
(Dossier n°00015625)

- coût global473.723,00 € HT

- subvention Conseil Départemental

de l'Oise156.328,59 € HT

- fonds propres de la Commune317.394,41 € HT

2 – CREATION D'UN GIRATOIRE SUR LA RD981

- coût global572.982,97 € HT

- subvention Conseil Départemental

de l'Oise.....152.000,00 € HT

- fonds propres de la Commune420.982,97 € HT

Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité des
membres présents.



Comptes-rendus du conseil municipal

I. NOUVEAU DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE:

1 - CREATION D'UN GIRATOIRE SUR LA ROUTE

MARCHANDIN/LA FOLIE (Desserte du magasin LECLERC)

- coût global	300.000,00 € HT
- subvention Conseil Départemental de l'Oise	84.000,00 € HT
- fonds propres de la Commune	216.000,00 € HT

3 - VIDEOPROTECTION

- coût global	36.578,00 € HT
- subvention auprès du département	16.693,44 € HT
- subvention de l'Acse	6.955,00 € HT
- fonds propres de la Commune	12.929,56 € HT

REPORTS DE CREDITS 2015 SUR 2016 :

M49

Tiers	Objet	Compte	Mt Reste Eng
Sade	Renfor. reseau eau potable- devoiemnt Porche-reprise plomp	2156	36 147.07

M14

Tiers	Objet	Compte	Mt Reste Eng	Opé
Corre	Acquisition de terrains	2111	2 956.00	274
Goujon bureau	Bureau accueil + siege	2184	3 268.34	282
Falague christophe	Création dalle et construction muret	2128	1 200.00	294
SCP	Parking cabinet medical	2151	22 000.00	285
Urba s	Modification n° 2 du plu	202	5 971.20	255
Berelowitsch	Renov. tableau mariage mystique	21318	5 940.00	153
Seigneury	Cadre du tableau	21318	2 220.00	153
Angeras	ste marguerite Achat divers terrains	2111	46 000.00	274

Total de la sélection 89 555.54

Don au Téléthon, aux Restaurants du cœur :

M.DAVID informe les membres du Conseil Municipal des demandes de dons reçus par les Restaurants du cœur et du Téléthon.

Le Conseil Municipal après délibération prendra en compte les demandes lors du prochain budget 2016 en même temps que les associations.

Accord des membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS :

Monsieur DAVID lit le courrier de Mme JESSEN concernant le voyage scolaire (sauf pour les CM1/CM2 qui vont en classe de mer) pour lequel la commune est sollicitée pour le paiement du transport en bus qui est quasiment le double de l'année passée dû au nombre d'enfants (les bus du centre social sont trop petits).

Les membres du Conseil Municipal souhaitent que l'ASSE organise des animations (vente de gâteaux, ou autres) afin de recueillir de l'argent et ainsi participer aux divers besoins de l'école.

Les travaux d'éclairage public au Bois de Villers sont terminés. Le SE60 propose de réaliser une autre phase.

De plus, le SE60 souhaite installer une borne pour les véhicules électriques sur la commune de Trie-Château.

QUESTIONS DIVERSES :

Mme GOUPIL: Les décorations de Noël ne fonctionnent pas dans la rue de la gare.

Monsieur DAVID va faire prévenir STPEE.

M. DIERICK : Les travaux de la déviation avancent bien, il est en prévision d'amener les poutres béton (25m de long) pour le 26 janvier 2016 avec une grue de 250 tonnes, par la rue de la gare (7 camions) et ce sur une journée.

Un problème avec le compteur d'eau de GISORS, mais pour le moment pas plus d'information.

M. LENORMAND: Le cadre du Bois de Villers est cassé, il faudrait le remplacer ou le réparer.

Monsieur DAVID va demander aux agents du technique de réparer si possible avec du plexis l'ensemble des cadres endommagés sur la commune.

Mme THERY: Pour la modification du PLU, il n'y a pas de commission?

M.DAVID informe que dans ce cadre ce n'est pas une obligation.

Fin de la séance 22h16



Après délibération, accord du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents.



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 21 janvier 2016

PRESENTS : DAVID Didier, BEIGNON Vincent, DUNAND Claire, DIERICK Daniel, BOUSSUGE Eliane, LENORMAND Hubert, MESSIE Juliette, JOUETTE Denis, GOUPIL Brigitte, KALUZA Florence, GUERNUT Dominique, MINARD Céline, MIATH Xavier.

ABSENTS EXCUSES : HUREL Stéphane, LELEU Geoffrey (pouvoir à M. GUERNUT Dominique).

ABSENTS : DUBOISSET Corinne, MATEUS Rémi, THERY Laëtitiia.

Secrétaire de séance : Mme DUNAND Claire

Secrétaire suppléante : Mme BOURGES Valérie.

Ouverture de la séance: 20 h 45

Les membres du Conseil Municipal signent le Procès-Verbal de la réunion du 17 décembre 2015.

I – Demandes de subventions:

Monsieur DAVID informe le Conseil des modifications à apporter aux demandes de subventions concernant le giratoire sur la RD981 ainsi que pour le giratoire communal sur la route de la Folie/Marchandin (desserte du magasin LECLERC), auprès du Conseil Départemental.

CREATION D'UN GIRATOIRE SUR LA RD 981.

Estimation des travaux,572.982,97 € HT
Contrat initial de maîtrise d'œuvre,36.300,00 € HT
Avenant n°1 au contrat initial,.....12.100,00 € HT

Montant total du dossier621.382,97 € HT

Pour la demande de subvention,
il faut déduire la part signalisation
verticale.- 8.900,00 € HT

Montant pour la demande
de subvention612.482,97 € HT

Aujourd'hui, la base 400.000 €
taux 28%+10%

**SUBVENTION DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL**152.000,00 € HT
**FONDS PROPRES
DE LA COMMUNE**469.382,97 € HT
.....621.382,97 € HT

Après délibération des membres du conseil, accord à l'unanimité.

CREATION D'UN GIRATOIRE SUR LA ROUTE DE LA FOLIE/MARCHANDIN (desserte du magasin LECLERC).

Estimation des travaux,308.932,00 € HT
Contrat de maîtrise d'œuvre,20.400,00 € HT
Frais de bornage, annonce
légal, reprographie.....3.900,00 € HT

Montant total du dossier333.232,00 € HT
Pour la demande de subvention, il faut déduire la part signalisation verticale.....- 4.800,00 € HT

Montant pour la demande
de subvention328.432,00 € HT
Aujourd'hui, taux 28%
subvention du conseil
départemental91.960,96 € HT
fonds propres de la
commune241.271,04 € HT
.....333.232,00 € HT

Après délibération des membres du Conseil, accord à l'unanimité.

II – DM :

Sujet ajourné car pas de besoin.

INFORMATIONS :

Monsieur DAVID: Donne aux élus le planning des futures réunions du Conseil Municipal.

Informe qu'il a consulté monsieur PATIN pour une étude d'aménagement de l'ancienne AUTO-ECOLE. Le coût de cette étude est de 3.120 € HT.

Le PSAD souhaiterait s'installer dans le local du rez-de-chaussée après travaux (Adap et insonorisation plafond pour le logement du dessus) car elle a besoin d'un local plus grand. Une ostéopathe serait intéressée par le local actuel du PSAD. La société LASER PRO, activité de peinture va s'installer sur Trie-Château à partir de mars 2016 dans la zone commerciale. Il y aura du stockage et une boutique de vente aux particuliers et peut-être de papiers peints et de revêtement de sol. Courant février, les travaux pour création de parkings vont débuter (emplacement de la statue Jean Jacques ROUSSEAU). Il y aura un cerisier d'enlever, les rosiers seront replantés près de chez M. BOUILLETTE, et dans le cimetière, ainsi que les buis.

Dans la même idée, il va y avoir création de 4 places de parkings supplémentaires sur la place. Emplacements réservés «minute» pour les personnes qui vont à la poste, cela va aussi être envisagé au niveau des commerces (boulangerie, bar/tabac).

En face de la Mairie, pourquoi ne pas faire des emplacements «visiteurs», au niveau de la gare nous pourrions réfléchir à un possible lieu de parking pour les personnes qui font du co-voiturage. Cela éviterait les voitures qui stationnent toute la journée dans le centre.

Dans un deuxième temps, il faudra se préoccuper des voitures qui stationnent sur les trottoirs.



Comptes-rendus du conseil municipal

Il est possible de mettre des parcmètres, et pour les personnes qui n'ont pas de garage et de cour, de leur attribuer une pastille pour les autoriser à stationner sur des emplacements précis.

Madame BENIGNI qui est agent recenseur fera don, au profit du CCAS, d'une partie de ses émoluments.

Monsieur DAVID la remercie de son geste, car le CCAS en a bien besoin. Les dons au CCAS ont été de 460 € en participation au repas des aînés.

Questions diverses :

Monsieur DIERICK. Depuis qu'il gèle les travaux de la déviation ont pris un peu de retard et la pose des poutres est reportée au 1^{er} février.

La déviation se poursuit et ira à son terme. Le passage pour les piétons, les chevaux et les vélos est en cours au niveau du pont rail vers le chemin du dolmen.

Fin mai début juin, le tracé de la déviation reprendra.

Monsieur HUREL a indiqué à M. DIERICK qu'une voiture s'est enlisée au niveau des Groux.

Il va y avoir création de deux voies de dégagement pour monter aux Groux sur la droite (avec buses pour canaliser l'eau). Ces travaux seront effectués dans le cadre de la déviation.

Clôture de la séance: 21h 45



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MARS 2016

PRESENTS : DAVID Didier, Maire, BEIGNON Vincent, DUNAND Claire, DIERICK Daniel, BOUSSUGE Eliane, LENORMAND Hubert, MESSIE Juliette, JOUETTE Denis, GOUPIL Brigitte, GUERNUT Dominique, HUREL Stéphane, LELEU Geoffrey, MIATH Xavier.

ABSENTS EXCUSES : KALUZA Florence (pouvoir à DIERICK Daniel), MINARD Céline (pouvoir à DUNAND Claire).

ABSENTS: DUBOISSET Corinne, MATEUS Rémi, THERY Laëtitia.

Secrétaire de séance : Mme DUNAND Claire

Secrétaire suppléante : Mme BOURGES Valérie.

Ouverture de la séance: 20 h 37

Demande de M. DAVID Didier d'ajouter un sujet qui a été omis sur la convocation. Point XIV: Recherche de nouvelles ressources en eau potable avec les communes voisines.

Le Conseil accorde d'ajouter ce point à l'unanimité des membres présents.

Les membres du Conseil Municipal signent le Procès-Verbal de la réunion du 21 janvier 2016.

I - COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET M 14 - ANNÉE 2015:

M. le Maire présente les résultats 2015:

Recettes de fonctionnement 1.492.362,47 €
Dépenses de fonctionnement 1.151.608,51 €
Excédent 2015 + 340.753,96 €

Recettes d'investissement 561.871,07 €
Dépenses d'investissement 517.610,24 €
Excédent 2015 + 44.260,83 €
Compte-tenu du résultat N-1 reporté:
(déficit: 174.614,02) - 174.614,02 €
Résultat cumulé investissement 130.353,20 €

TOTAUX CUMULES

(fonctionnement + investissement)

exercice 2015 + 385.014,79 €

TOTAUX CUMULES

(fonctionnement + investissement)

avec report 2014 + 210.400,76 €

M. le Maire quitte la salle.

Madame BOUSSUGE, doyenne d'âge, prend la présidence, propose le vote du CA:

Voté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire réintègre la salle du Conseil. Communication du vote lui est donnée.

II - COMPTE ADMINISTRATIF, BUDGET M 49, ANNÉE 2015:

M. le maire présente les résultats 2015:

Recettes de fonctionnement: 82.169,36 €
Dépenses de fonctionnement 78.164,33 €
Excédent 2015 4.005,03 €
Compte tenu de la reprise du résultat N-1
reporté (excédent 39.649,39 €): 9.649,39 €
Résultat cumulé 43.654,42 €

Recettes d'investissement: 87.747,96 €
Dépenses d'investissement: 200.874,25 €
Déficit 2015 - 113.126,29 €
Compte tenu de la reprise des résultats N-1
(excédent: 203.255,45 €) : + 203.255,45 €
Résultat cumulé + 90.129,16 €

TOTAUX CUMULES

(fonctionnement + investissement) 2015 109.121,26 €

TOTAUX CUMULES (fonctionnement
+ investissement) avec report 2014 133.783,58 €

M. le Maire quitte la salle.

Madame BOUSSUGE prend la présidence, propose le vote du CA : Voté à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire réintègre la salle. Communication du vote lui est donnée.



III - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL, BUDGETS M 14 ET M 49 ANNÉE 2015:

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les comptes de gestion du receveur municipal pour les budgets comptes administratifs: budgets M 49 et M 14, année 2015.

Accord à l'unanimité des membres présents

IV - BUDGET PRIMITIF - M14 - ANNEE 2016 :

Subventions aux Associations :

ASS Ecole (avec coopérative scolaire) souhaite une participation financière supplémentaire de 1.000€ pour le financement de deux bus afin d'aller en sortie scolaire de fin d'année à ABBEVILLE ST LUCIEN les 2 et 9 mai 2016.

Après délibération du Conseil Municipal: 4 votes POUR, 8 votes CONTRE (dont 2 pouvoirs), 3 votes ABSTENTION. Il n'est pas accordé de dotation supplémentaire à l'ASS Ecole.

Madame Claire DUNAND est sortie de la salle lors de la délibération du montant de la subvention de l'association «Comité des fêtes» dont elle est la présidente.

Après le vote à l'unanimité, madame Claire DUNAND revient dans la salle.

Une dotation de 2.200 € est accordée après délibération au CCAS, ainsi qu'un montant de 250 €, ce qui porte la subvention à 2.450 €.

Les 250 € selon le souhait du Conseil Municipal devront être versés au Restaurant du cœur de Chaumont-en-Vexin sous forme de bon(s) alimentaire(s), car celui-ci ne peut percevoir directement de dons en numéraire.

Voté à l'unanimité des membres présents.

Après délibérations:

Amicale football	6.500
A l'unanimité	
Coun'trie fun.....	400
A l'unanimité	
Anciens combattants.....	400
A l'unanimité	
ASS Ecole (avec coopérative scolaire).....	2.900
A l'unanimité	
Club Accueil et Amitié	2.600
A l'unanimité	
Comité des fêtes	8.000
A l'unanimité	
ASAC	450
A l'unanimité	
Evasion Vexin Oise.....	600
A l'unanimité	
Jardins familiaux	250
A l'unanimité	
Les Amis du livre (bibliothèque).....	3.500
A l'unanimité	
Templiers (haras).....	400
A l'unanimité	

Pêche La Trichâteline	1.000
A l'unanimité	
Randonneurs du Vexin.....	600
A l'unanimité	
SPA de Beauvais.....	500
A l'unanimité	
Héraldique Généalogique des 2 vexins	800
A l'unanimité	
Confi'danse	600
A l'unanimité	
Association Artistes des 2 vexins.....	100
A l'unanimité	
Leila school.....	300
A l'unanimité	
CCAS	2.450
A l'unanimité	
Divers	900
A l'unanimité	
Mutuelle de l'Oise des agents communaux	6.000
A l'unanimité	
Smacl Santé	100
A l'unanimité	
Téléthon	250
A l'unanimité	

SOIT UN TOTAL DE39.600€

Vote des taux d'impositions 2016:

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal décident (dont procuration) à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2016.

	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'Habitation	12.47	12.47	12.47
Taxe Foncière	21.29	21.29	21.29
Foncier Non Bâti	19.96	19.96	19.96
C. F. E.	14.46	14.46	14.46

Affectation du résultat:

Les membres du Conseil Municipal décident:

D'affecter la totalité de l'excédent antérieur de la section de fonctionnement en section d'investissement, au compte 1068

340.753, 96 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

Vote du budget M14:

Après délibération, les membres du Conseil Municipal adoptent, le budget primitif 2016 équilibré en recettes et dépenses à l'unanimité.

En section de Fonctionnement,
à la somme de1.443.625,00 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

En section d'Investissement,
à la somme de966.512,22 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

V - DEMANDES DE SUBVENTIONS DETR:

Après délibération sur les quatre dossiers ci-dessous:

Place PMR devant la Mairie,

Montant total H. T. des études réalisées : 11.976 € H. T.



Comptes-rendus du conseil municipal

FINANCEMENT

Subvention DETR: 50%	5.988,00 €
Fonds propres de la Commune	5.988,00 €
.....	11.976,00 €

Place PMR devant l'ancienne pharmacie (futur cabinet médical),
Montant total H. T. des études réalisées : ..4.627,80 € H. T.

FINANCEMENT

Subvention DETR: 50%	2.313,90 €
Fonds propres de la Commune	2.313,90 €
.....	4.627,80 €

Place PMR derrière la mairie pour un accès salle des fêtes,
Montant total H. T. des études réalisées :4.808 € H. T.

FINANCEMENT

Subvention DETR: 50%	2.404,00 €
Fonds propres de la Commune	2.404,00 €
.....	4.808,00 €

Réhabilitation «Ancienne Auto-école» au 46 rue Nationale,
Montant total H. T. des études réalisées : ...145.000 € H. T.

FINANCEMENT

Subvention DETR: 45%	65.250 €
Fonds propres de la Commune:	79.750 €
.....	145.000 €

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents, pour que M. DAVID établisse les demandes de subventions.

VI - BUDGET PRIMITIF - M49 - ANNEE 2016 :

Amortissement des immobilisations:

DEPENSES:

Montant des amortissements au 31/12/2015	9.472 €
---	---------

RECETTES:

Montant total des amortissements au 31/12/2015	24.362 €
---	----------

Accord à l'unanimité des membres présents.

Vote du Budget M49:

Après délibération, les membres du Conseil municipal adoptent, le budget primitif 2016 équilibré en recettes et dépenses à l'unanimité.

En section de fonctionnement,

à la somme de :24.516,42 €

En section d'investissement, à la somme de: ...412.858,94 €

Accord à l'unanimité des membres présents.

VII - INDEMNITES DU RECEVEUR MUNICIPAL:

Après délibérations, les membres du Conseil municipal décident :

De verser au receveur municipal une indemnité de confection de documents budgétaires et une indemnité de conseil, selon les textes en vigueur, pour l'année 2016.

Accord à l'unanimité des membres présents.

VIII - SE60 : projet 2016 EP (éclairage public) lotissement du Bois de Villers.

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de l'éclairage public au Bois de Villers sur 2016, 40 points lumineux en LED, puis en 2017 sera prévu un autre projet de 30 points lumineux en LED. M. DAVID demande au Conseil de prendre une délibération pour acceptation de la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise pour le «PROG 2016», et ainsi bénéficier de la subvention de 54%, ce qui portera le coût pour la commune à 21.925,70 € HT.

Voté à l'unanimité des membres présents et autorisent le maire à signer la proposition du SE60.

IX - CLASSE DÉCOUVERTE 2015/2016: MODIFICATION DU TAUX DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE.

Monsieur le Maire informe le Conseil, qu'un élève a été inscrit le 26/02/2016 dans la classe de Mme JESSEN, et que cet enfant va partir en classe de mer.

Ce qui a un impact sur le taux de participation de la commune à la classe de mer, et que, par conséquent il est nécessaire d'annuler la délibération prise le 19/11/2015 et de délibérer à nouveau sur le taux de participation de la commune.

Cependant cela ne changera en rien au montant de participation des familles, car les titres ont été émis en janvier 2016 et certaines familles ont effectué le règlement.

Le tarif à la charge des familles, par enfant est de 169.56€ soit par 26 enfants: 4.408,56€

Le coût total est de: 10.893,30€

Ce qui porte le taux de participation de la commune à: 59,5296% pour un montant de 6.484,74 € (soit 249.41 par enfants)

Après délibérations, accord à l'unanimité des membres présents.

X - CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN PLACE D'UNE PAUSE MÉRIDIENNE AVEC LE CENTRE SOCIAL RURAL DE CHAUMONT-EN-VEXIN.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal autorisent le Maire M. DAVID Didier à signer la convention avec le Centre Social Rural du Vexin-Thelle.

Accord à l'unanimité des membres présents.

XI - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LE CDG 60.

Des modifications ont été apportées sur la convention de portage salarial, notamment sur les frais de gestion qui étaient de 5,5 % qui passent à 6,30 %. Il n'y a plus d'abonnement de 10 € par mois et par agent à titre forfaitaire de frais de gestion.

Accord à l'unanimité des membres présents pour signer la convention avec le CDG60



XII - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE DONNÉES SIG.

Dans le cadre de «L'ETUDE DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT» des communes de Trie-Château, Villers-sur-Trie et Trie-la-Ville qui se déroulent actuellement, il est nécessaire que la société VERDI INGENIERIE puisse avoir accès aux informations SIG (Système d'Information Géographique).

Afin que cela soit possible une convention de partage des données doit être signée entre:

La Communauté de Communes du Vexin-Thelle

La Commune de Trie-Château

Verdi Ingénierie 60000 Beauvais

Après délibération, les membres du Conseil municipal autorisent le Maire, M. DAVID Didier, à signer la convention tripartite.

Accord à l'unanimité des membres présents.

XIII - PROPOSITION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'ACCUEIL DU THÉÂTRE DU BEAUVAISIS DANS LA SALLE DES FÊTES.

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance de la convention de prêt de salle Itinérance en Pays de l'Oise. M. David souligne qu'il faudra définir des dates possibles en sachant que la salle des fêtes est très utilisée par les associations, les NAP, les locations d'ordre privée et publique comme les élections et peut-être pour les primaires. Il est aussi indispensable de prévoir l'entretien de la salle et des toilettes avant et après les manifestations.

M. BEIGNON se propose pour être présent à 9h pour l'ouverture et minuit pour la fermeture de la salle.

Après discussions, le Conseil ne serait pas défavorable à cette proposition, mais de nombreux conseillers souhaitent avoir plus de renseignements sur quoi s'engage exactement la commune (voir les différents articles), ainsi qu'avoir les dates de spectacles, avant de s'engager.

Monsieur DAVID propose de se renseigner davantage et de revoir ce point lors de la prochaine réunion de Conseil municipal.

Accord de l'ensemble des membres du Conseil pour reporter ce point à la prochaine réunion du conseil municipal.

XIV - RECHERCHE DE NOUVELLES RESSOURCES EN EAU POTABLE

M. David lit la proposition de la SIE DE LA REGION DE TRIE-CHATEAU afin de lancer conjointement une étude de recherche de nouvelles ressources en eau potable dans la vallée de Flavacourt.

La SIE DE LA REGION DE TRIE-CHATEAU est composée des communes de Villers-sur-Trie, Trie-la-Ville, Enencourt-Léage, Chambors, Reilly, Lattainville, Delincourt.

La commune de Trie-Château et le SIE DE LA REGION DE TRIE-CHATEAU partageraient les frais d'expertise hydrologique soit 1900 € HT (devis à 3800 € HT).

Après délibérations, accord de l'ensemble des membres du Conseil est donné à M. DAVID pour engager l'étude et signer tous documents en découlant.

INFORMATIONS:

Mme SOUMAGNAC, assistante sociale qui part en retraite courant 2016, a porté à notre connaissance deux sites internet qui permettent d'avoir des renseignements et/ou faire des demandes d'aides pour les personnes qui en ont besoin.

mes-aides.gouv.fr

services-public.fr

Projet de déploiement de bornes de recharges de véhicules électriques par le SE60.

L'installation est à titre gracieux, seules les consommations seront à la charge de la commune et ceci pendant 1 ou 2 ans. Puis si la borne est suffisamment utilisée, elle sera maintenue avec la consommation à la charge des utilisateurs.

Le lieu pour Trie-Château est à définir, en sachant que cela monopolisera deux places de parking.

QUESTIONS DIVERSES:

M. BEIGNON: remercie le service technique de la commune pour l'installation et le démontage des œuvres, le curé Mathieu DEVRED, ainsi que la paroisse pour le prêt de la chapelle, la commission patrimoine et M. KADYSZEWSKI pour l'organisation de la biennale.

Il y a eu 550 personnes les week-ends, 300 élèves des écoles (école de Trie-Château, école de Presles, école de Bouconvillers), qui ont pu visiter l'exposition et faire des ateliers. Un grand merci à Pierre Marcel, très présent tout le temps de la biennale ainsi qu'avec les enfants.

Mme Bernadette Wiener, l'artiste a vendu des œuvres, et va faire un don au CCAS.

M. DAVID: va réunir d'ici quelques semaines le Conseil en privé, afin de faire un point sur la biennale.

Mme DUNAND: Dimanche 27/03/2016 c'est la chasse aux œufs dans le parc. Merci aux personnes qui viennent nous aider pour l'organisation de cet événement.

Dimanche c'est aussi le changement d'heure!

Fin de séance: 00H00





Comptes-rendus du conseil municipal

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 AVRIL 2016

PRESENTS : DAVID Didier, BEIGNON Vincent, DUNAND Claire, DIERICK Daniel, BOUSSUGE Eliane, LENORMAND Hubert, MESSIE Juliette, GOUPIL Brigitte, KALUZA Florence, GUERNUT Dominique, HUREL Stéphane, LELEU Geoffrey, MIATH Xavier.

ABSENTS EXCUSES : JOUETTE Denis (pouvoir à M. DIERICK Daniel), DUBOISSET Corinne.

ABSENTS : MATEUS Rémi, THERY Laëtitia, MINARD Céline.

Secrétaire de séance : Mme DUNAND Claire

Secrétaire suppléante : Mme BOURGES Valérie.

Ouverture de la séance: 20 h 45

M. DAVID Didier indique les modifications apportées sur le procès-verbal de la réunion de conseil du 24 Mars 2016. Mme DUBOISSET est en absence excusée.

Le montant total au point I) compte administratif budget M 14 - année 2015:
Résultat cumulé investissement 130.353,19 € et non -130.353,20
TOTAUX CUMULES (fonctionnement + investissement) avec report 2014 + 210.400,77 € et non +210.400,76

Les membres du Conseil municipal signent le procès-verbal de la réunion du 24 mars 2016.

Convention pour occupation domaniale avec GRDF concernant l'installation & l'hébergement d'équipement de télé relevé en hauteur (présence de M. MICHEL de GRDF).

Pourquoi l'installation de compteurs communicants ?

M. MICHEL explique que c'est pour éviter les factures sur estimation et ainsi avoir des factures au réel des consommations. La solution technique retenue est le changement de l'ensemble des compteurs qui seront équipés d'un émetteur récepteur.

Le compteur émettra vers un concentrateur installé sur la commune (1 concentrateur pour 2000 compteurs) 2 secondes par 24H sur la fréquence de 170 MHz.

Le concentrateur va émettre vers le fournisseur d'énergie et vers un site GRDF.

Les clients pourront aller consulter leur consommation d'énergie.

Il y aura 2 relevés de compteur par jour au lieu de 2 relevés par an. Les dysfonctionnements seront repérés et solutionnés plus rapidement.

Pour l'installation sur un point haut du concentrateur (de la taille d'un compteur) il est nécessaire de signer une convention avec la commune (le lieu envisagé est le clocher).

La durée de la convention sera sur 20 ans car tous les 20 ans GRDF est dans l'obligation de changer les compteurs. Sur Trie-Château il y a environ 200 foyers concernés.

Le déploiement des compteurs ne sera pas facturé car cela est compris dans le tarif d'acheminement du gaz.

La pose du concentrateur n'interviendra pas avant 2018 et le déploiement des compteurs pas avant 2019.

La redevance annuelle sera d'environ 50 € pour l'occupation domaniale.

Après délibération, les membres du Conseil municipal autorisent le Maire M. DAVID Didier à signer la convention domaniale entre GRDF et la commune de Trie-Château.

[Accord à l'unanimité des membres présents.](#)

I TIRAGE AU SORT DE LA LISTE PREPARATOIRE DU JURY D'ASSISES 2017.

Les membres du Conseil municipal ont procédé au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2017.

Ont été tirés au sort:

M. LASBLEIZ Fabrice,
Mme PASCO Marguerite épouse ARTIGAUX,
M. CHRETIEN Pascal.

II PROPOSITION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR L'ACCUEIL DU THÉÂTRE DU BEAUVAISIS DANS LA SALLE DES FÊTES.

M. DAVID rappelle les termes de la convention et apporte les réponses concernant les points sur lesquels les membres du Conseil souhaitaient avoir plus de renseignements:

Les mois de décembre et janvier ne pourront pas accueillir le théâtre, car il ne faut aucune décoration pour l'installation du théâtre.

Le théâtre prévoit ses dates de mars à mars, donc nous aurons les dates pour la réunion d'attribution des salles fin septembre début octobre pour l'année civile suivante.

Monsieur BEIGNON se porte volontaire pour être présent pour la remise des clés le matin ainsi qu'à la fermeture de la salle au départ de l'équipe technique.

Le «boîitage» est effectué par la CCVT, la commune pourra mettre des flyers à disposition à la mairie et dans les commerces si ceux-ci sont d'accord, ainsi que des affiches. La billetterie est tenue par la CCVT.

Après délibération, les membres du Conseil municipal autorisent le Maire M. DAVID Didier, à signer la convention tripartite de prêt de salle Itinérance en Pays de l'Oise (la Commune, la Communauté de Communes du Vexin-Thelle et le Théâtre du Beauvaisis)

[Accord à l'unanimité des membres présents.](#)



INFORMATIONS:

INFO COM: agenda de poche.

La société INFOCOM va réaliser des agendas de poche pour la commune de Trie-Château (à titre gratuit) financés par l'insertion de publicités des commerces, artisans, entreprises qui le souhaitent de la commune et des communes voisines. Les agendas seront distribués en même temps que le journal de la commune en fin d'année, si le projet aboutit.

RAPPORT DES MESURES DE CHAMPS MAGNÉTIQUES ET ÉLECTRIQUES 50 HZ (AC3M).

M. DAVID rappelle les difficultés rencontrées lors de l'installation du poste AC3M (rue des acacias) avec des citoyens qui redoutaient la présence d'ondes.

À la demande des personnes concernées, de l'ARS et de la préfecture, les mesures ont été effectuées par l'Apave.

Le rapport indique que toutes les valeurs mesurées sont bien inférieures aux niveaux de références fixés par la recommandation 1999/519/CE.

Monsieur le Maire va transmettre le rapport à l'ARS ainsi qu'à la préfecture et souhaite l'organisation d'une réunion publique sur les résultats afin de clore le dossier.

Dates l'enquête publique de la modification n°2 du plu: du 29 avril au 30 mai.

Réception du public par le commissaire enquêteur en mairie de Trie- Château :

Le vendredi 29 avril 2016 de 9h00 à 12h00

Le samedi 14 mai 2016 de 9h00 à 12h00

Le lundi 30 mai 2016 de 5h00 à 18h00

Pour cause de travaux, visite périodique réglementaire du pont ferroviaire franchissant la RD 981 du mercredi 18 mai 2016 à 23h au jeudi 19 mai 2016 à 4h00

Sens Trie-Château Gisors : rue Pierre Semard, chemin de la folie, rue Marchandin, D22, D15 route de Dieppe.

Sens Gisors Trie-Château : rue de l'ormeteau ferré, rue Mordret, RD 15 route de Dieppe (direction Gournay-en-Bray), D22, chemin de la folie, rue Marchandin, rue du pré de l'empereur, avenue Albert Forcinal.

DGF (dotation générale de fonctionnement redistribuée par l'état aux communes): Baisse significative soit :

2011= 129608 €;

2012= 129435 €;

2013=127969 €;

2014= 118241 €;

2015=50365 €;

2016= 23460 €.

E. Leclerc : 19 ème édition de l'opération «NETTOYONS LA NATURE»: inscription possible pour participation sur le site internet www.nettoyonslanature.com ou par téléphone au 09 69 39 94 00.

Madame DUNAND va se renseigner sur l'opération et la proposera à madame JESSEN pour une éventuelle participation de l'école de Trie-Château.

Le prochain conseil aura lieu le JEUDI 26 MAI à 20h30 dans la salle des mariages (au lieu du jeudi 19 mai)

QUESTIONS DIVERSES:

M. DAVID remercie M. HUREL pour le don de 374€ que le garage AUTO LOISIRS fait en faveur de l'ASSE pour la participation au transport scolaire du voyage de fin d'année.

M. HUREL n'est pas d'accord avec le fait que 5 € ai été demandés à l'ensemble des parents pour cette sortie scolaire.

M. DAVID met l'accent sur le manque d'événement organisé par l'école afin de récolter des fonds supplémentaires pour financer les activités des élèves.

M. DAVID et Mme DUNAND, informe qu'une réunion de la commission scolaire va être programmée pour faire le point.

M. DIERICK demande où en est la réparation du muret (près du transformateur EDF qui a été détruit) suite à l'accident. A aujourd'hui les gravats ne sont pas enlevés.

M. DAVID, pour le moment aucune information car cela concerne une personne privée. Un courrier devra être fait pour en demander la réparation par le propriétaire.

M. DIERICK informe le conseil que l'ensemble des ampoules halogène de la cantine et de la bibliothèque ont été remplacées par des ampoules led.

Mme BOUSSUGE remarque que le stade de FOOT est très éclairé même lorsqu'il fait jour.

M. DAVID demande à M. BEIGNON s'il est informé d'un nouveau président au FOOT?

M. BEIGNON, aucune information, c'est M. AUBREE.

M. LENORMAND indique que des personnes prennent la sente entre STE MARGUERITE et la rue de la forêt pour un dépotoir, notamment pour les déchets verts.

Fin de séance: 22H23





Les Journées du patrimoine



**SAMEDI 17 & DIMANCHE 18
SEPTEMBRE 2016**

SAMEDI de 14H00 à 18H00:

- Dans la salle des mariages, exposition de cartes postales inédites de Trie-Château.

(Collection privée de M. Gilbert CIZEAU)

- Visite guidée de la chambre de J.J. Rousseau, du bureau du comte Arthur de Gobineau.

• Balade au dolmen et au menhir.
Départ parking de la mairie à 14H00
pour une balade de 2H30.

DIMANCHE de 14H00 à 18H00:

- Dans la salle des mariages, exposition de cartes postales inédites de Trie-Château.

(Collection privée de M. Gilbert CIZEAU)

- Visite guidée de la chambre de J.J. Rousseau, du bureau du comte Arthur de Gobineau.

• Balade au dolmen et au menhir.
Départ parking de la mairie à 14H00
pour une balade de 2H30.

• Visite guidée de l'église
Sainte Marie Madeleine.

